

## Procès-verbal n°29 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	10/03/23
À :	10h
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Martine JOLY, Nadine GRECO Mrs Daniel OLIVET, Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE, Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	Mme Fatiha BADAoui

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).**

### Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 28 de la réunion du 24/02/2023.

### Championnat U12/U13

#### UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

**En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.**

### Retour CSR

### FESTIVAL PITCH U13

#### Equipes Qualifiées pour la Finale Départementale PITCH le Samedi 1 Avril à Redessan

O Ales –N. Académie Univers - Ent Calvisson Vaunage - St Hilaire /La Jasse - Efc Beaucairois - As Rousson - Beaucaire 30 /Jonquieres - Fc Val de Cèze - Fc Chusclan/Laudun - Us Trèfle - Es St Jean du Pin -Nimes Ol - As Poulx - N Gazelec - Rc Generac – Us Regordane

### Retour CSR

**Dossier n°2022/2023-CSR-0208 Match n° 25645810 : ES MARGUERITTES 1 – GAZELEC SPORTIF GARDOIS 2 du 04/02/2023**

Match perdu à ES MARGUERITTES : N GAZELEC QUALIFIE POUR LA FINALE DEPARTEMENTALE

### Championnat U12

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION"**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

**En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.**



## Foot Animation - U10 à U10/U11

**ATTENTION** : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) ..... **25 €/ Infraction**

### Début Rotation 6 SAMEDI 25 MARS U10 et U10/U11

## Foot Animation - U6 à U8/U9

**ATTENTION** : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) ..... **25 €/ Infraction**

## Foot Animation - FEMININES

### FESTIVAL PITCH Féminines Finale Départementale

**Mercredi 29 Mars** à partir de **13h30 précise** à Ste Anastasie : Ales - Langlade – N Metropole - Marguerittes

les convocations seront envoyées 1 semaine avant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président  
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance  
Nadine GRECO

